



PeaceWomen Across the Globe
FRIEDENSFRAUEN WELTWEIT
نساء من أجل السلام عبر العالم
Femmes de Paix Autour du Monde
Женщины мира за мир на земле
MUJERES DE PAZ EN EL MUNDO
Mulheres pela Paz ao redor do Mundo
DONNE DI PACE NEL MONDO
ピースウーマン—国境を越え平和をつくる女たち
全球和平妇女

www.1000peacewomen.org

Communiqué

Non à la loi sur l'asile et à la loi sur les étrangers – Pour le respect de la dignité de tous les êtres humains

Bâle, Berne, Genève, Mandirituba (BRA), Zurich – septembre 2006 Pour le Prix Nobel de la Paix de l'année dernière, 1000 femmes originaires de plus de 150 pays ont été nominées – représentant les centaines de milliers de femmes actives en faveur de la paix dans le monde entier. Nous, les cinq femmes nominées pour la Suisse, Anni Lanz, Elizabeth Neuenschwander, Elisabeth Reusse-Decrey, Irène Rodriguez et Marianne Spiller, nous nous engageons ensemble contre la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers, car nous sommes persuadées que des lois qui portent atteinte aux droits des êtres humains ne peuvent en aucun cas apporter une contribution à un monde de respect mutuel et de paix.

Nous ne pouvons accepter que la nouvelle loi sur l'asile soit axée en priorité sur les modalités de renvoi de personnes déboutées au lieu de mettre au centre des préoccupations les raisons pour lesquelles les requérants d'asile ont dû fuir leur pays.

Nous exigeons un traitement équitable de toute personne qui soumet une demande d'asile. Chaque cas doit bénéficier d'une procédure juridiquement correcte, dans laquelle les causes de la fuite sont scrupuleusement vérifiées. Nous condamnons le fait que certains requérants d'asile soient considérés comme illégaux, la mise en détention de deux ans en vue de l'expulsion et le refus de prendre en considération des demandes d'asile en raison du manque de pièces d'identité. Toutes ces mesures dont des entraves au droit d'asile inacceptables, qui portent atteinte aux droits humains.

Nous craignons que ce seront spécialement les femmes et les enfants, qui sont souvent exposés de graves dangers au cours de leur fuite, qui auront particulièrement à pâtir de cette nouvelle loi sur l'asile. Il leur est souvent difficile de faire valoir des raisons spécifiques comme des traitements dégradants, des viols ou des menaces de la part de membres de leur famille. En règle générale, il n'existe pas de preuves écrites pour de tels faits.

Les enfants n'ont aucune chance! La mise en détention en vue de l'expulsion ne tient pas compte des droits de l'enfant. Sont touchés en premier lieu des adolescents et avant tout des enfants qui sont mis en prison avec leur mère ou même sont séparés d'elles et doivent vivre dans des foyers. Le bien-être des enfants dans l'immigration ne doit pas nous être égal!

Pour toutes ces raisons, nous invitons tous et toutes de manière pressante à refuser le nouveau droit sur l'asile et sur les étrangers! Mettons tout en œuvre afin que tous les êtres humains puissent librement disposer d'eux-mêmes, sans considération de leur origine et de leur sexe. Réfugiés et migrants sont selon nous le résultat d'une politique économique et d'intérêts injustes, qui ne prend pas en considération les êtres humains et leur dignité.

Anni Lanz
Elizabeth Neuenschwander
Elisabeth Reusse-Decrey
Irène Rodriguez
Marianne Spiller